



# FAMILLES DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05 août 2016

### Baisse de l'APL pour 100000 Familles

Depuis le 1er juillet 2016 les nouvelles règles de calcul de l'APL (Aide personnalisée au logement) tiennent compte d'un loyer plafond en vigueur par zone géographique à ne pas dépasser pour bénéficier de l'APL.

100000 familles parmi les 6,5 millions d'ayants droit, voient leur aide réduite ou supprimée essentiellement dans les grandes agglomérations,

**Familles de France, qui a été à l'origine de la création de cette allocation aux familles**, apprécie la tentative du gouvernement d'encadrer les loyers dans les grandes villes, mais ne partage pas cette nouvelle méthode de calcul.

Les familles actuellement en location devraient bénéficier de délais, et d'aide à la recherche de logements plus adaptés.

**Familles de France regrette** que dans de nombreuses grandes agglomérations, le parc de logements à caractère social soit saturé.

**Familles de France craint** que cette mesure incite les bailleurs à se dédouaner de la gestion de leur parc social.

**Familles de France s'inquiète également** de la prochaine mise en application au 1er octobre 2016 de la loi de finances 2016 qui prévoit la prise en compte de la valeur du patrimoine pour l'attribution de ces aides.

**Contact Presse: Patrick Chrétien 06 42 18 05 74**

*Familles de France est une association agréée reconnue d'utilité publique. Elle participe à la défense des intérêts de la famille en s'organisant au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.*

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique  
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs  
Agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88  
E-mail : [accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org) – Internet : [www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)